


DÉPARTEMENT
90
ARRONDISSEMENT
BELFORT

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 
ID : 090-219000999-20260429-020_2026-DE

COMMUNE DE VALDOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 19 H 00

Nombre

- > Conseillers en exercice : **29**
- > Conseillers Présents : **28**
- > Conseillers Votants : **29**

Le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, en Mairie de Valdoie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER (1), Maire :

OBJET

**RETRAIT DE LA DELIBERATION
37/2025 "DECLASSEMENT DU
DOMAINE PUBLIC DE LA RUE DU
CANAL EN VUE DE SA CESSION"
DU 06 OCTOBRE 2025
Délibération 20/2026**

Convocation effectuée le : 16/04/2026

Présents (27)

- M. Nicolas JARDOT, 1er adjoint
- Mme Stéphanie FERON-HANSART, 2ème adjointe
- M. Giovanni PALMITESSA, 3ème adjoint
- Mme Carole BAUMANN, 4ème adjointe
- Mme Béatrice TISSERAND, M. Arthur LEVREY,
- M. Frédéric VARETTE, Mme Evelyne MICHELI
- M. Loic ALTER, Mme Marie-Claude MARTIN
- Mme Aurore REHABI-LHOMME, M. Philippe THIEBAUT
- Mme Laetitia BILQUEZ, M. Arthur MERCHET
- Mme Marine CHANDELLO, M. Ahmed EL KINANI
- Mme Estelle ZIEGLER, M. Norbert TISSIER
- Mme Fettouma EL OMARI-ICARD, M. Gilbert STRICKLER
- Mme Marie-France CEFIS, M. Jean-Marc FUNCK
- Mme Delphine FONTAINE, M. Philippe BOSSARD
- M. Lionel MALALA, Mme Christine PIEMONTESE
- M. Manuel GONZALEZ

Excusé ayant donné procuration (1) :

Mme Carole ALQUIER-MARAVAL, à Mme Marie-France CEFIS

Convié

M. Guillaume COUTHERUT, Directeur Général des Services

oooooooooooooooooooooooooooo



OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Monsieur Giovanni PALMITESSA**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO

La délibération citée en objet prévoyait le déclassement en vue de sa cession de la rue du Canal.

La cession était envisagée au profit de la pharmacie riveraine, afin de pouvoir y effectuer des travaux d'entretien de la voirie.

Cette délibération a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Besançon fin 2025, de la part d'un riverain, dont l'accès à la propriété s'effectue par la rue du Canal.

Une médiation entre les parties s'est mise en place.

Il a été convenu lors de la première réunion plénière de médiation, qui s'est tenue le 31 mars 2026, que la commune procéderait au retrait de la délibération en question, et abandonnerait toute opération de déclassement.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le retrait de la délibération 37/2025 du 06 octobre 2025 portant déclassement de la rue du Canal en vue de sa cession.

Vote :

Le retrait de la délibération 37/2025 du 06 octobre 2025 portant déclassement de la rue du Canal en vue de sa cession est adopté à L'UNANIMITE des suffrages exprimés (29 POUR).

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

Michel ZUMKELLER

